



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# CONCERTATION RETRAITE , UN PREMIER RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU

Publié le 04 octobre 2019 - Par Guillaume Lefèvre - CFDT

**Le 3 octobre, en conseil commun de la fonction publique (CCFP), le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt, et Jean Paul Delevoye, haut-commissaire aux Retraites, ont lancé la concertation sur le projet de système universel de retraites des fonctionnaires.**



twitter

Ils ont présenté aux organisations syndicales, les principes du projet et les modalités de sa mise en œuvre pour les agents publics. Cette concertation spécifique à la fonction publique, en lien avec la réforme générale et interprofessionnelle, était exigée par [la CFDT Fonctions-Publiques](#). « *Il répond à nos attentes en matière d'organisation de la concertation entre le gouvernement et les organisations syndicales représentatives, au niveau et au calendrier adéquats en fonction des sujets à traiter.* »

## **Des consultations à venir dans les trois fonctions publiques**

Ce premier rendez-vous était un attendu. Il sera suivi de consultations au sein des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière), mais aussi au sein des différents ministères ou champs professionnels dont les personnels relèvent d'un régime particulier. Le temps de la discussion est essentiel. « *On le sait, construire un système universel des retraites suscite des réactions fortes, parfois compréhensibles, parfois démagogiques, souvent corporatistes* », a rappelé Mylène Jacquot, secrétaire générale de

la CFDT Fonctions-Publiques. Le sujet est pour le moins sensible chez les agents publics, souvent stigmatisés et pointés du doigt, au motif d'avantages dont ils bénéficieraient par rapport aux salariés du privé. Des avantages supposés plus que réels. Le sujet est d'autant plus délicat que la défiance des fonctionnaires et contractuels envers les employeurs publics est grandissante (gel du point d'indice, réorganisations des services, mise en œuvre de dispositions issues de la loi de transformation de la fonction publique, contraintes budgétaires...).

Dans ce contexte tendu, la CFDT a réaffirmé ses ambitions. Elle entend construire un système universel qui garantisse une justice de traitement entre tous les travailleurs, tout en corrigeant les défauts et les inégalités du système actuel. Un système qui ne fasse pas de perdant, comme c'est le cas aujourd'hui, notamment pour les femmes, les travailleurs ayant eu un parcours fractionné... « *La CFDT est favorable à un système qui fait que toutes les cotisations ouvrent les mêmes droits dans un système unique et contributif, rappelle Mylène Jacquot. Un système universel n'est toutefois pas synonyme de système uniforme, précise la secrétaire générale. Il n'interdit pas des dispositifs sectoriels financés par les ressources sectorielles.* »

### **Créer des droits nouveaux pour les agents publics**

Pour la CFDT Fonctions-Publiques, il est primordial que la future réforme soit créatrice de droits nouveaux : aménagement des fins de carrière et retraite progressive, liberté de choisir son âge de départ, sécurité des droits, droits à l'information et à l'accompagnement. La réforme devra aussi garantir le maintien des droits acquis et offrir un temps de transition suffisamment long pour permettre la transformation de la catégorie active et l'intégration des régimes spéciaux. « *Il faudra surtout aborder le chantier des politiques salariales et des déroulements de carrière, insiste Mylène Jacquot. L'intégration des primes dans le calcul des retraites implique que l'employeur garantisse que la rémunération ne diminue pas. Cela signifie aussi que les fonctionnaires sans prime doivent bénéficier d'une revalorisation de leur rémunération et d'une refonte de leur carrière.* »

Les sujets à traiter ne manqueront pas dans les semaines à venir. Ils nécessiteront la garantie d'un engagement fort de la part de l'ensemble des employeurs publics. « *Dans le cas contraire, la construction d'un système plus juste qui rétablisse la confiance ne pourra pas être atteint* », prévient Mylène Jacquot.

[glefevre@cfdt.fr](mailto:glefevre@cfdt.fr)